



INTERNATIONAL
- MODULING -



COPROPRIETE 2024

PARIS EXPO – PORTE DE VERSAILLES
DU 06 AU 07 NOVEMBRE 2024

BON DE COMMANDE COMPLEMENTAIRE (*)

RAISON SOCIALE et NOM DE L'ENSEIGNE DE VOTRE STAND (si différent)

.....
.....

Numéro de STAND

.....

Adresse de FACTURATION

(Non modifiable une fois la facture éditée)

Raison sociale de facturation
Adresse.....
.....
Code postal :
Ville :

Numéro SIRET (obligatoire facturation France)

.....

Numéro TVA (obligatoire)

.....

Contact

Nom :
Tel :
@ :

Votre numéro de commande interne / PO (à intégrer à la facture)

OUI NON

Exemplaire à retourner avant le

04/10/2024

**INTERNATIONAL MODULING
SERVICE EXPOSANTS**

3 rue de Messy - 77410 Charny
01 60 61 00 44

exposants@international-moduling.com

**Votre commande ne sera prise en considération
qu'à réception de votre règlement**

Coordonnées Bancaires

Code banque : 10207 - Code guichet : 00047

N° de compte : 04047013168 - Clé RIB : 81

Domiciliation : BP RIVES DE ROISSY - SWIFT :

CCBPFPPMTG

IBAN : FR76 1020 7000 4704 0470 1316 881

⚠ A compléter si votre adresse de facturation est HORS FRANCE

Êtes-vous assujetti à la TVA FRANCAISE OUI NON

Si OUI Merci de nous **fournir votre Attestation d'Autoliquidation de TVA DE VOTRE PAYS** ou une attestation sur l'honneur afin que nous puissions justifier d'une facturation avec TVA (Dans ce cas vous recevrez bien une facture TTC)

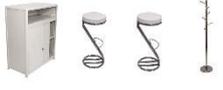
Date :

Signature

Cachet de l'entreprise



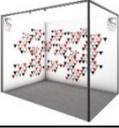
INTERNATIONAL
- MODULING -

		PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
MOBILIER				
Pack Copro ESSENTIELS 4/6 m2 1 comptoir + 2 tabourets + 1 porte manteau		231,00 €		
Pack Copro ESSENTIELS 8/9 m2 1 comptoir + 1 mange debout + 3 tabourets + 1 bloc patère		357,00 €		
Pack Copro ESSENTIELS 12/18 m2 1 comptoir + 1 mange debout + 3 tabourets + 1 table + 3 chaises + 1 porte manteau		514,00 €		
Meuble bas fermant à clef BLANC Réf MB100		87,00 €		
Comptoir fermant à clef BLANC Réf CM100		102,00 €		
Chaise BLANC Réf CH100		30,00 €		
Tabouret BLANC Réf THZ100		42,00 €		
Ensemble FOSTER 1 table basse + 3 fauteuils BLANC Réf EN130		240,00 €		
Table ronde diam 80 cm BLANC Réf TA100		69,00 €		
Mange-debout BLANC Réf MD100		84,00 €		
Présentoir simple face GRIS Réf PR1002		65,00 €		
Présentoir double face GRIS Réf PR1001		72,00 €		
Machine à café Nespresso + 150 doses café (sucre/spatules et gobelets en carton) Réf 30+301		245,00 €		
Machine à café Nespresso + 300 doses café (sucre/spatules et gobelets en carton) Réf 30+310		345,00 €		



INTERNATIONAL
- MODULING -

Réfrigérateur 140L Réf 51		104,00 €		
Fontaine à eau sur pied Comprenant 1 bonbonne 18L + 100 gobelets cartons Réf 87		169,00 €		
Bonbonne supplémentaire 1 bonbonne 18L + 100 gobelets cartons Réf 8700		49,00 €		

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
SIGNALÉTIQUE			
Comptoir : 1 face Habillage personnalisé - PVC 2mm		132,00 €	
Comptoir : 3 faces Habillage personnalisé - PVC 2mm		284,00 €	
Porte Habillage personnalisé – PVC 2mm		207,00 €	
Cloisons Toile tendue Jettex sur châssis bois Habillage personnalisé – le mètre linéaire		222,00 €	
Cloisons PVC 2mm Habillage personnalisé – le mètre linéaire		246,00 €	
Bandeau de façade PVC 3mm Habillage personnalisé – le mètre linéaire		72,00 €	



INTERNATIONAL
- MODULING -

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
STRUCTURE			
Réserve 1m ² - avec porte fermant à clef	 194,00 €		
Bloc patère Dans la réserve	 32,00 €		
Etagère droite 1000 x 300 mm	 39,00 €		

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
ELECTRICITE / ECLAIRAGE			
Spot arc Basse tension	 63,00 €		
Rail de 3 spots 100 Watts	 82,00 €		
Rail de 4 spots 100 Watts	 87,00 €		
Bloc 3 prises	 32,00 €		

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
TAPISSERIE			
Moquette Moquette Rewind (coloris au choix) Le m ² - pour le sol	 11,50 €		
Coton gratté (coloris au choix) Le m ²	 11,00 €		

Téléchargez le nuancier de notre gamme moquette de 46 couleurs : <https://international-moduling.com/wp-content/uploads/2020/10/Nuancier-Moquette-Aiguillet%C3%A9e-INTERNATIONAL-MODULING-Plat-Rewind-2020.pdf>

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour avoir accès à l'ensemble de notre catalogue :

<https://international-moduling.com/copro-24/?salon=copro-24>



INTERNATIONAL
- MODULING -



Salon de la Copropriété
et de l'Habitat



Congrès Professionnel
des Copropriétés

International Moduling

REFERENCE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
COMMANDE COMPLEMENTAIRE				

TOTAL HT	
GARANTIE Mobilier HT	
TVA 20%	
TOTAL TTC	

Garantie mobilier Obligatoire			
0 à 38 €	8 €	382 € à 762 €	48 €
39 € à 76 €	11 €	763 € à 1 143 €	65 €
77 € à 152 €	16 €	1 144 € à 2 286 €	130 €
153 € à 228 €	23 €	2 287 € à 3 811 €	215 €
229 € à 381 €	33 €	+ de 3812 €	6% du montant total

Date et Signature du Responsable Cachet de l'Entreprise
--

(*) L'Accusé Réception de votre commande se fera par l'envoi d'un devis qu'il faudra nous retourner, daté, signé avec la mention « Bon pour Accord » sur toutes les pages, Conditions Générales de location incluses - pour le valider.

REGLEMENT



INTERNATIONAL
- MODULING -



Salon de la Copropriété
et de l'Habitat



Congrès Professionnel
des Copropriétés

➤ **Règlement par CHEQUE bancaire :**

À l'ordre de INTERNATIONAL MODULING la somme de € correspondant au total de ma commande.

➤ **Paiement par VIREMENT bancaire :**

Au compte BP RIVES ROISSY

N° 04047013168 clé 81– Code 10207 – Code guichet 00047

IBAN : FR76 1020 7000 4704 0470 1316 881

BIC : CCBPFRPPMTG

la somme de € correspondant au total de ma commande.

➤ **Règlement par CARTE bancaire VISA / MASTERCARD/AMEX :**

N° de carte

Expire le /

Je soussigné(é), autorise INTERNATIONAL MODULING à prélever la somme de € sur mon compte bancaire, correspondant au total de ma commande.

➤ **Annulation de commande:**

Seules les annulations signifiées à INTERNATIONAL MODULING par lettre ou mail, au moins 15 jours ouvrables avant la date de la manifestation permettront le remboursement des sommes versées.

Important :

***TOUS LES REGLEMENTS DEVRONT ETRE ENCAISSES AU PLUS TARD LE 14/10/2024
dans le cas contraire les commandes ne seront pas validées***

Conditions générales de location



INTERNATIONAL
- MODULING -



Salon de la Copropriété
et de l'Habitat



Congrès Professionnel
des Copropriétés

Article 1 : COMMANDES

1.1 Sauf convention contractuelle préalable, aucune commande ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

Article 2 : LIVRAISONS

- 2.1 Les coordonnées du stand doivent être clairement mentionnées sur le bon de commande afin de faciliter la livraison.
- 2.2 En cas d'absence du client lors de la livraison ou de la reprise du matériel, les bons établis par International Moduling ont valeur de pièce justificative du nombre et de l'état du matériel livré et repris.
- 2.3 Annulation de commande : par courrier recommande 10 jours minimum avant la date de livraison, date de première présentation faisant foi.
- 2.4 En cas de refus du matériel par le client lors de la livraison, et quel qu'en soit le motif, le total de la facture établie reste dû à International Moduling.
- 2.5 International Moduling, selon ses impératifs logistiques ou des consignes spécifiques émanant des organisateurs du salon, se réserve le droit de choisir le jour de livraison. Par conséquent, la date de livraison souhaitée par le client n'a qu'une valeur indicative.
- 2.6 En cas de force majeure uniquement*, International Moduling, se réserve le droit de fournir en remplacement des meubles commandés un matériel différent. Le matériel de remplacement livré sera systématiquement d'une valeur de location supérieure, afin de compenser le préjudice subi.

Article 3 : GARANTIE MOBILIER - OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

- 3.1 Le locataire est responsable du matériel loué, de la livraison à la reprise.
La garantie mobilier de ce matériel est obligatoire. Cette garantie mobilier couvre les détériorations et/ou dégradations du mobilier. Le refus de cette garantie mobilier implique la responsabilité pleine et entière du locataire en cas de dommages et/ou dégradations du matériel. Le mobilier détérioré vous sera facturé à sa valeur à neuf. Cette garantie mobilier ne couvre pas le risque vol. Le règlement du locataire confirme la garantie.
- 3.2 Livraison : aucune réclamation sur l'état du matériel loué ne sera prise en compte si elle n'a fait l'objet, dans un délai de 24 heures à compter de la livraison, d'un courrier de réclamation justifié.
- 3.3 International Moduling se réserve le droit de récupérer le matériel loué dès la fermeture de la manifestation. Le locataire doit prendre toutes les dispositions en ce sens, et retirer en particulier tous les objets ou documentations pouvant lui appartenir. International Moduling ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une disparition éventuelle ou de tout autre dommage lors de la reprise du matériel.
- 3.4 Le matériel loué reste la propriété d'International Moduling. Il ne peut être ni cédé, ni déplacé, ni saisi.
- 3.5 En cas de dégradation volontaire du matériel, constatée lors de la reprise, le client s'engage à rembourser les frais de réparation à International Moduling.

Article 4 : TARIFS

- 4.1 Les tarifs s'entendent H.T. pour la durée de la manifestation – maximum 15 jours – pour livraison à Paris et en région Parisienne, en heures et jours ouvrés.
- 4.2 International Moduling se réserve le droit de facturer en supplément :
 - Les livraisons en heures et jours fériés ;
 - Les livraisons complémentaires à la demande du client ;
 - Les livraisons en dehors de Paris et de la région Parisienne ;
 - Les commandes spéciales dues à :
 - L'importance du matériel loué ;
 - La durée de la location ;
 - La modification du matériel standard ;
 - Toute autre demande spécifique ;
 - Une manutention particulière.
- 4.3 Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de livraison.

Article 5 : LITIGES

- 5.1 Pour toute contestation ou litige, le tribunal de Meaux sera compétent.
- 5.2 Préjudice commercial, industriel ou financier :
Aucune indemnité ne pourra être réclamée à International Moduling pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

Article 6 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

6.1 Le matériel loué est la propriété pleine et entière d'International Moduling et est insaisissable.

**Intempéries, problèmes de circulation, non disponibilité du matériel...ou toute autre cause définie par International-Moduling comme majeure.*

Nom du signataire - signature - date - Cachet société